Petit guide pour les parents

Plan d'intervention et services EHDAA



Notre objectif

Ce document s'adresse principalement aux parents dont les enfants manifestent des besoins particuliers nécessitant des services pour favoriser leur parcours scolaire. Nous souhaitons :

- **Clarifier** le processus du plan d'intervention
- **Réduire** les inquiétudes que peut susciter une convocation
- **Renforcer** la collaboration entre la famille et l'équipe-école.

Le plan d'intervention (PI)

Le plan d'intervention est un outil de collaboration entre la famille, l'équipe-école et les intervenants.

Il permet de :

- **Faire le point** sur la situation de l'élève
- **Planifier** des actions concrètes
- **Adapter** les interventions selon ses besoins.

Comment se préparer ?

PRÉPAREZ-VOUS AVANT LA RENCONTRE : Réfléchissez aux compétences à améliorer, aux besoins, forces, champs d'intérêt et aspirations de votre enfant. Apportez les PI des années précédentes, si vous en avez.

PRÉPAREZ VOTRE ENFANT : Si sa présence est souhaitable, expliquez pourquoi cette rencontre est importante, les sujets abordés et encouragez-le à s'exprimer.

POSEZ VOS QUESTIONS : N'hésitez pas à poser des questions sur les objectifs ou les interventions proposées par l'école.

PRÉCISEZ VOTRE RÔLE : Demandez ce que vous pouvez faire à la maison pour aider votre enfant et participez à la recherche de solutions. Impliquez-vous dans la mise en œuvre du PI et du suivi des progrès.

INVITEZ QUELQU'UN À VOUS ACCOMPAGNER : Réseau public et des services sociaux (Santé Québec), un organisme communautaire. Ils sont habitués à ces rencontres et pourront vous aider.

Démarche pour obtenir des services professionnels

Lorsqu'un élève est en difficulté, l'enseignant applique de premières mesures d'aide avec la famille. Si nécessaire, il collabore avec la direction et le psychoéducateur pour solliciter les professionnels du milieu scolaire (évaluation, conseils).

Services complémentaires : Orthopédagogie, orthophonie, psychologie, ergothérapie, psychoéducation, l'orientation et l'éducation spécialisée.

Plan de service individualisé intersectoriel ? : PSII

Le PSII peut se faire lorsque l'école et ses partenaires désirent mettre en collaboration leur plan d'intervention et leur expertise afin de maximiser les services à offrir. C'est un outil de concertation et de coordination de services entre le milieu scolaire et les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux (Santé Québec).

Quels élèves sont concernés ?

Le plan d'intervention est conçu pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers afin de les aider à développer leur plein potentiel. Clientèle visée : Les élèves présentant diverses difficultés (troubles du langage ou d'apprentissage, anxiété, déficience physique ou intellectuelle, TSA, troubles du comportement, etc.).

Que devrait contenir un PI ?

Le plan d'intervention contient plusieurs éléments importants :

- Des objectifs convenus, spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels.
- Des moyens et stratégies permettant à l'élève d'atteindre les objectifs.
- Les responsables de la mise en place et du suivi des différents moyens.
- Des critères d'évaluation permettant de mesurer l'atteinte des objectifs.

Qui peut être présents ?

En tant que parents, vous pouvez assister à l'élaboration du plan d'intervention de votre enfant (qui peut aussi être présent selon le cas). Vous jouez un rôle essentiel dans les décisions et le suivi.

Un ou des représentants de l'équipe école sont présents, comme par exemple :

- L'enseignant
- La direction ou direction adjointe
- Un professionnel offrant des services complémentaires aux élèves (orthopédagogue, technicien en éducation spécialisée, etc.).

Mission, vision et besoins des élèves

MISSION DE L'ÉCOLE : Dans le respect de l'égalité des chances, l'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION DU CSSDN : Des parcours de réussite pour chacun dans un milieu plus inclusif, inspirant et innovant.

IDENTIFICATION DES BESOINS : Un besoin est l'écart entre les comportements actuels de l'enfant et ceux qu'il doit développer. Ces besoins peuvent être liés ou non à un handicap ou à un diagnostic. Pour y répondre, des mesures peuvent être mises en place et consignées dans un document officiel : le plan d'intervention.

Principales notions

Flexibilité pédagogique : Consiste à proposer diverses options aux élèves lors des activités d'apprentissage et des évaluations.

Mesures d'adaptation : Un ajustement indispensable destiné aux élèves ayant des difficultés ou limitations importantes, afin de lever les obstacles à leur apprentissage et à leur évaluation.

Mesures de modification et parcours possibles : Lorsque les adaptations ne suffisent plus, l'équipe-école propose aux parents de discuter de mesures de modification des exigences, de parcours scolaires adaptés et des différentes options offertes par le Centre de services scolaire des Navigateurs.

Ensemble, pour le bien-être, l'engagement et la réussite de chaque élève!

Consulter le guide complet dans notre section sur le site web CSSDN

COMITÉ EHDAA

Centre de services scolaire des Navigateurs Québec